



De combien de force probante ma signature électronique a-t-elle besoin ?

La loi établit une distinction entre la signature électronique qualifiée (SEQ), la signature électronique avancée (SEA) et la signature électronique simple (SES). Les trois normes varient en termes de domaine d'application et de force probante.

	SES Signature électronique simple	SEA Signature électronique avancée	SEQ Signature électronique qualifiée
Force probante	Basique	Élevée	Maximum
Champ d'application	Documents sans exigence formelle juridique avec un faible risque de responsabilité Exemples* : <ul style="list-style-type: none">• Offre des fournisseurs• Commande/ordonnance• Document interne de l'organisation• Annonce	Documents sans exigence formelle juridique avec un risque de responsabilité calculable Exemples* : <ul style="list-style-type: none">• Contrat de location• Contrat de vente• Contrat de travail simple• Ouverture de compte	Documents avec exigences formelles juridiques ou avec un risque de responsabilité fort Exemples* : <ul style="list-style-type: none">• Contrat de crédit à la consommation• Contrat de travail temporaire• Contrat de travail de cadres• Rapport d'audit• Soumission aux autorités
Confiance et sécurité	Faible sécurité d'identité et déclenchement facile des signatures (LOA 1 à 2) Exemples : <ul style="list-style-type: none">• Identification par vérification de l'adresse e-mail• Un clic pour déclencher la signature	Vérification de l'identité sur la base d'un document d'identité officiel, déclenchement de la signature avec authentification à un facteur (LOA 3) Exemples : <ul style="list-style-type: none">• Contrôle d'identité lors de la signature d'un contrat avec un numéro de téléphone portable• Expression d'intention avec mTAN	Vérification de l'identité par les organismes autorisés, déclenchement de la signature avec authentification à deux facteurs (LOA 4) Exemples : <ul style="list-style-type: none">• Identification par une personne formée (en personne ou par appel vidéo)• Expression d'intention avec mot de passe et mTAN
Sécurité juridique et bases réglementaires	Niveau d'exigence bas Intégrité du document signé assurée par un certificat d'organisation avancée selon Adobe Approved Trust List (AATL) Conforme à l'AATL	Niveau d'exigence élevé Signature électronique personnelle Conforme à l'AATL	Niveau d'exigence maximum Équivaut à une signature manuscrite en vertu du droit suisse (SCSE) et européen (eIDAS) Conforme à l'AATL

*Le choix de la norme de signature électronique dépend des exigences formelles applicables et des directives internes et peut différer des exemples donnés. Consultez un conseil juridique pour votre cas précis.